

2026
Commune d'Epône
Conseil Municipal du 08/06/2026 – Délibération A6 n° 26-046
7.10 Finances locales - Divers

République Française
Liberté Égalité Fraternité
Commune d'Epône

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'EPÔNE

SEANCE DU LUNDI 08 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Emmanuel BOLLE, Maire d'Epône.

Présents :

M. Emmanuel BOLLE, Mme Isabelle ROMAIN, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Elsa SERRANO, M. Didier SOUQUET, Mme Nelly ERMACORA, M. Kamel RAFAÏ, Mme Emilie OUAZI, M. Laurent ANDRIEU, Mme Nathalie POTTIER, M. Anthony HOLLAND, Mme Eliane E SA, M. Yanis AKRICH, Mme Sandra NIYONGERE, M. Théodore WAGNER, Mme Amira GOULAHIANE, M. Philippe JACQ, Mme Hélène LACAÏLLE, M. Gilles VASSE, Mme Agnès MERRIEN, M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Olivier ECHARD, M. Rodolphe DRUART, Mme Béatrice DI PERNO

Absents ayant donné procuration :

Mme Catherine MENETRIER procuration à Mme Elsa SERRANO
Mme Danièle MOTTIN procuration à Mme Béatrice DI PERNO
M. Jean-Marc JUSTINE procuration à Mme MARTIN

Madame Nelly ERMACORA est élue secrétaire de séance.

DATE DE LA CONVOCATION :

02/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	29
Présents	26
Votants	29

DATE D’AFFICHAGE :

02/06/2026

OBJET : FIXATION DES TARIFS MINICIPAUX ENFANCE, EDUCATION, JEUNESSE, ET CULTURE ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant l'avis favorable des commissions :

- Jeunesse et Périscolaire, consultée le 27 mai 2026 ;
- Culture et Patrimoine, Associations et Jumelage, consultée le 26 mai 2026 ;
- Finances, Ressources Humaines, Affaires générales, Intercommunalité, consultée le 1^{er} juin 2026 ;

Après avoir entendu l'exposé présenté par Monsieur Stéphane TRUFFAUT Adjoint au Maire, délégué aux Finances, Ressources humaines, Affaires générales et Intercommunalité.

Après en avoir délibéré, à l'Unanimité (29 Voix Pour).

2026
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 08/06/2026 – Délibération A6 n° 26-046
7.10 Finances locales - Divers

Article 1^{er} : **FIXE** les tarifs 2026/2027 pour les prestations communales des services Enfance, Education, et Jeunesse comme suit :

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE ANNEE 2026 - 2027

TARIFS ACCUEILS PERISCOLAIRES		TARIFS 2026/2027
Tranche	Quotient	7h00 - 8h30 ou 16h30 - 19h00
A+	Extra-muros	3,19 €
A	20 000 €	2,32 €
B	+ 14 000 € à 20 000 €	2,28 €
C	+ 10 500 € à 14 000 €	2,18 €
D	+ 7 300 € à 10 500 €	2,04 €
E	+ 3 030 € à 7 300 €	1,84 €
F	0 € à 3 030 €	1,65 €

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES (AVEC RESTAURATION)
2026 – 2027

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES (AVEC RESTAURATION)		TARIFS 2026/2027	
Tranche	Quotient	Maternelles	Elémentaires
A+	Extra-muros	39,27 €	24,76 €
A	20 000 €	25,10 €	17,68 €
B	+ 14 000 € à 20 000 €	22,18 €	16,06 €
C	+ 10 500 € à 14 000 €	20,26 €	14,69 €
D	+ 7 300 € à 10 500 €	17,62 €	11,83 €
E	+ 3 030 € à 7 300 €	15,66 €	9,97 €
F	0 € à 3 030 €	13,16 €	7,97 €

2026
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 08/06/2026 – Délibération A6 n° 26-046
7.10 Finances locales - Divers

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS - SEJOUR BIVOUAC AVEC NUITEE 2026 -2027

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS SEJOUR BIVOUAC AVEC NUITEE		TARIFS 2026/2027
Tranche	Quotient	TARIFS 6-11 ans
A+	Extra-muros	36,02 €
A	20 000 €	22,88 €
B	+ 14 000 € à 20 000 €	20,44 €
C	+ 10 500 € à 14 000 €	19,17 €
D	+ 7 300 € à 10 500 €	18,28 €
E	+ 3 030 € à 7 300 €	13,80 €
F	0 € à 3 030 €	10,35 €

TARIFS RESTAURATION 2026-2027 (INCHANGES)

Tranche	Quotient	TARIF 2026/2027 Repas
A+	Extra-muros	7,87 €
A	Supérieur à 2 000 €	4,80 €
B	De 1 601 € à 2 000 €	4,50 €
C	De 1 401 € à 1 600 €	4,32 €
D	De 1 201 € à 1 400 €	3,80 €
E	De 1 001 € à 1 200 €	3,60 €
F	Inférieur ou égal à 1 000 €	1,00 €
Tarif ADULTE	-	7,62 €

TARIFS ETUDES 2026 – 2027

TARIFS ETUDES		TARIFS 2026/2027				
Tranche	Quotient	FORFAIT 1 soir/semaine	FORFAIT 2 soirs/semaine	FORFAIT 3 soirs/semaine	FORFAIT 4 soirs/semaine	POST- ETUDES 18h- 19h
A+	Extra-muros	12,98 €	25,95 €	38,89 €	51,88 €	2,10 €
A	20 000 €	9,10 €	18,17 €	27,26 €	36,32 €	1,59 €
B	+ 14 000 € à 20 000 €	8,33 €	16,69 €	25,04 €	33,48 €	1,59 €
C	+ 10 500 € à 14 000 €	7,59 €	15,21 €	22,80 €	30,41 €	1,45 €
D	+ 7 300 € à 10 500 €	6,86 €	14,55 €	20,58 €	27,40 €	1,39 €
E	+ 3 030 € à 7 300 €	6,28 €	12,57 €	18,83 €	25,10 €	1,27 €
F	0 € à 3 030 €	4,82 €	9,68 €	14,51 €	19,33 €	1,15 €

2026
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 08/06/2026 – Délibération A6 n° 26-046
7.10 Finances locales - Divers

TARIFS ESPACE JEUNES 2026 – 2027

TARIFS ESPACE JEUNES		TARIFS 2026/2027					
Tranche	Quotient	Sortie + 5 € à 10 €	Sortie + 10 € à 15 €	Sortie + 15 € à 20 €	Sortie + 20 € à 30 €	Repas Festif dans le cadre d'une animation	Journée Bivouac
A+	Extra-muros	9,28 €	15,68 €	21,49 €	30,77 €	9,28 €	34,85 €
A	20 000 €	6,04 €	12,09 €	18,24 €	24,28 €	4,64 €	17,43 €
B	+ 14 000 € à 20 000 €	5,91 €	10,33 €	15,44 €	20,69 €	3,83 €	14,63 €
C	+ 10 500 € à 14 000 €	5,35 €	8,82 €	13,12 €	17,54 €	3,09 €	11,72 €
D	+ 7 300 € à 10 500 €	4,88 €	7,31 €	9,75 €	14,51 €	2,66 €	10,33 €
E	+ 3 030 € à 7 300 €	4,18 €	6,15 €	8,23 €	12,31 €	2,32 €	8,70 €
F	0 € à 3 030 €	3,49 €	5,35 €	7,08 €	10,57 €	1,86 €	7,20 €

Le montant de l'adhésion annuelle à l'Espace Jeunes est maintenu à 15 €.

Article 2 : FIXE les tarifs annuels du Centre d'Action Culturelle (CAC) pour les différents cours et stages dispensés par les enseignants, ainsi que les tarifs des actions et programmations culturelles, et ceux de la Médiathèque Pierre Amoureux, à partir du 1^{er} septembre 2026 pour la saison 2026/2027 comme suit :

CAC						
QUOTIENTS	EXTRA MUROS	20 000 €	14 000 € à 20 000 €	10 500 € à 14 000 €	7 300 € à 10 500 €	3 030 € à 7 300 €
TRANCHES	A+	A	B	C	D	E
MUSIQUE : CURSUS INSTRUMENTAL, MUSIQUES ACTUELLES, JAZZ, CHANT, DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE						
Pack C1 Diplômant	596 €	502 €	446 €	390 €	335 €	279 €
Pack C2 Diplômant	825 €	692 €	617 €	539 €	461 €	385 €
Pack C3 Diplômant	1 101 €	925 €	822 €	719 €	617 €	515 €
Pack C1 Non diplômé	502 €	424 €	374 €	329 €	282 €	236 €
Pack C2 Non diplômé	707 €	595 €	531 €	463 €	397 €	331 €
Pack C3 Non diplômé	959 €	808 €	716 €	628 €	537 €	448 €
3 ^{ème} instrument hors parcours 0h30	410 €	345 €	306 €	268 €	229 €	191 €
3 ^{ème} instrument hors parcours 0h45	614 €	518 €	459 €	401 €	345 €	286 €
3 ^{ème} instrument hors parcours 1h00	818 €	688 €	613 €	537 €	459 €	383 €

2026
Commune d'Epône
Conseil Municipal du 08/06/2026 – Délibération A6 n° 26-046
7.10 Finances locales - Divers

PRATIQUES COLLECTIVES SEULES, EVEIL (DANSE, THÉÂTRE, MUSIQUE), DÉCOUVERTE ARTISTIQUE							
Chœurs, ensembles instrumentaux, ateliers	142 €	127 €	120 €	116 €	109 €	102 €	
Forfait pratiques collectives cursus non-diplômants	71 €	64 €	62 €	57 €	54 €	52 €	
COURS COLLECTIFS MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE, ARTS VISUELS							
Cours de 1h00 (dont initiation)	207 €	182 €	174 €	164 €	155 €	149 €	
Cours de 1h15	224 €	201 €	191 €	182 €	174 €	162 €	
Cours de 1h30	249 €	221 €	211 €	199 €	190 €	177 €	
Cours de 2h00	302 €	268 €	253 €	242 €	229 €	219 €	
Cours de 2h30	347 €	308 €	290 €	277 €	262 €	249 €	
Cours de 3h00	378 €	338 €	321 €	306 €	289 €	274 €	
à partir de 2 cours (danse uniquement)	155 €	136 €	130 €	124 €	117 €	113 €	
STAGES et MASTER CLASS (forfaits)							
Selon durée et contenu du stage, master class, animation, matériel nécessaire							
Intramuros	10 €	20 €	30 €	40 €	50 €	60 €	81 €
Extramuros	15 €	30 €	45 €	60 €	75 €	90 €	120 €
BADGE-CLEF BIPS ACCÈS CAC et SALLE PIETRAGALLA							
Perte, détérioration, non restitution						30 €	

SAISON CULTURELLE, ÉVÈNEMENTS, SPECTACLES, EXPOSITIONS		
EXPOSITIONS CAC et MÉDIATHÈQUE	Gratuit	
LIVRET EPÔNE PATRIMOINE Publication du CAC	5 €	
CATÉGORIES DE TARIFS	PLEIN	REDUIT*
TARIF A	20 €	15 €
TARIF B	15 €	10 €
TARIF C	10 €	7 €
TARIF D	7€ tarif unique	
TARIF E	5€ tarif unique	
Le tarif réduit est applicable aux jeunes de moins de 18 ans, étudiants, personnes de plus de 60 ans, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, familles (au moins 2 adultes et 2 enfants), adhérents d'une même structure collective (sur justificatifs)		
La valeur des tickets (billets spectacle) par couleur pour toutes les manifestations est définie comme suit :		
- Tickets bleus = 20,00 €		
- Tickets roses = 15,00 €		
- Tickets jaunes = 10,00 €		
- Tickets verts = 7,00 €		
- Tickets violets = 5,00 €		
- Tickets blancs = gratuits et exonérés		

SPECTACLES CAC	
Actions pédagogiques	TARIF E
Concerts, Auditions avec régie, scènes ouvertes diverses, spectacle ateliers théâtre	TARIF D
Spectacles projets pluridisciplinaires, galas de danse	TARIF C
SAISON CULTURELLE	
Programmation jeunes publics, seniors, élèves CAC	TARIF C
Programmation de moins de 5000 € (régie et autres frais compris)	TARIF B
Programmation de plus de 5000 € (régie et autres frais compris)	TARIF A

Informations complémentaires sur les tarifs culturels

- Le tarif « A+ » sera applicable aux usagers extramuros ;
- Les familles Epônoises bénéficieront des tarifs calculés selon les tranches du quotient familial ;
- Toute année commencée au C.A.C. restera due dans son intégralité, sauf cas de longue maladie dûment justifié et uniquement dans les conditions prévues par le règlement intérieur ;
- Les avantages intramuros s'appliquent à l'ensemble du personnel communal.

2026
Commune d'Epône
Conseil Municipal du 08/06/2026 – Délibération A6 n° 26-046
7.10 Finances locales - Divers

Article 3 : PRECISE que la délibération sera adressée à :

- La Préfecture de Versailles ;
- Au Service de Gestion Comptable de Mantes-la-Jolie.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

EPONE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte
Transmis au Préfet des Yvelines
Le **19 JUIN 2026**
Et publié/affiché le **19 JUIN 2026**

Mme Nelly ERMACORA
Secrétaire de séance



Emmanuel BOLLE

Maire d'Epône

